



6^e Congrès National Santé Environnement

24 et 25 Novembre 2015 à Paris - Hôtel de Ville

Le dernier rapport du GIEC publié en mars 2014 confirme le rôle des émissions anthropiques dans le changement climatique. Une réduction rapide des émissions de gaz à effet de serre est nécessaire pour limiter l'amplitude de ce changement.

En août 2014, l'OMS a tenu la 1^{ère} conférence internationale « Changement climatique et santé ». Cette conférence a conclu que le changement climatique était un risque majeur pour la santé publique via :

- les événements climatiques extrêmes (tempêtes, inondations, vagues de chaleur ou de froid) ;
- les effets secondaires de ces événements climatiques extrêmes (pollution atmosphérique en particulier)
- les conséquences à plus long terme telles que maladies vectorielles ou à réservoirs animal ou environnemental, infections et algues toxiques dans les milieux côtiers, lagunaires et estuariens, migration de populations, difficultés d'accès aux ressources alimentaires, troubles sociaux ;
- les modifications à long terme de l'environnement, des comportements et des usages.

Les principales sources de gaz à effet de serre (transport, industrie dont agro-alimentaire, agriculture intensive...) sont aussi la cause de nombreux problèmes en santé environnementale et les mesures prises pour les réduire peuvent aussi être des opportunités très fortes pour améliorer la santé publique.

- L'OMS a souligné les enjeux partagés par l'ensemble de la communauté scientifique et par les décideurs ;
- Le besoin de partage d'outils, de bonnes pratiques et d'informations ;
- Le besoin de renforcer les systèmes de surveillance pour acquérir les données sanitaires et environnementales indispensables à la réalisation d'études épidémiologiques ;
- L'importance de prendre en compte la santé dans la gestion des événements extrêmes ;
- L'utilité d'outils comme les évaluations d'impacts sanitaires pour évaluer et quantifier les co-bénéfices possibles des politiques de réduction des émissions polluantes ;
- L'importance des approches multi-sectorielles.

L'initiative française d'accueil en 2015 de la Conférence Paris Climat (COP21) a conduit la SFSE à organiser son congrès annuel fin novembre 2015, sur le thème « **Changement climatique et santé : Quels risques ? Quels remèdes ?** ».

Le congrès abordera plus spécifiquement :

- **La gestion préventive et curative des impacts sanitaires du changement climatique,**
- **Les impacts sanitaires et sociaux des mesures d'atténuation et d'adaptation.**

Des chercheurs et des experts de renommée internationale présenteront l'état des connaissances sur les impacts sanitaires du changement climatique autour de questions aussi diverses que : températures extrêmes, maladies infectieuses, sécurité alimentaire, pollution atmosphérique, impact sur les populations vulnérables urbaines...

Les conférences, les communications et les débats devront déboucher sur des propositions d'actions concrètes et des recommandations pour faire avancer la thématique « changement climatique et santé ».

Cet évènement s'attachera à promouvoir une confrontation pluridisciplinaire caractéristique de l'esprit des congrès de la SFSE.

Ce congrès devrait apporter une contribution importante pour relever les défis posés par les conséquences sanitaires présentes et à venir liées au changement climatique et aux politiques d'atténuation et d'adaptation associées.

LE CONGRÈS DE LA SFSE A ÉTÉ PROPOSÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE À L'AGENDA OFFICIEL DE LA COP21, afin que la santé, enjeu essentiel de l'adaptation et de l'atténuation du changement climatique, soit prise en compte dans les discussions de cet évènement international majeur qui se tiendra du 30 novembre au 15 décembre à Paris.

La SFSE proposera une conférence publique gratuite le 25 novembre au soir pour débattre avec le public des différents points abordés lors du congrès (lieu à déterminer).